



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **7 mai 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **sept** du mois de **mai** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 30 avril 2026 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des fêtes de Cours, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric – M. CHAUVEAU Benoit – Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU -M. TISSIER Christophe – Mme FOURNO Frédérique - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine – M. CASSERA Frédéric – Mme BAROCHE-LAFFRAT Josiane - M. Patrick PONSONNAILLE – M. Bruno HERNANDO – Mme Christel SOULOY – M. Christophe GUIGNEMENT - Mme Carole TABBAGH-GRUAU – M. Xavier COLONEL – Mme Christine GUIBLIN – M. Denis REBY - M. Anthony GUIMARD – Mme Caroline FREGEAI - M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJLILAT – Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU – Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET – M. MURAT Sébastien - Mme Béatrice LAMOUREUX – M. Gervais MARS – M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX - Mme Corinne SERRE - M. Bertrand FLANDIN – M. Thierry BEAUVAIS – M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – Mme Stéphanie CHAPUIS – Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. DELLAMAGGIORE Eric

Membres ayant donné pouvoir : Mme Anne-Marie COQUERY à M. Yannis BONNET
M. Manuel MICHEL à M. Nicolas VANNIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Bertrand FLANDIN** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Désignation des représentants aux comités de pilotage des bassins versants Nièvrès et Vrille, Nohain, Mazou
--

La Communauté de Communes Cœur de Loire, au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), porte le contrat territorial Vrille, Nohain et Mazou. Le périmètre d'intervention de ce contrat s'étend sur quatre communautés de communes. Afin d'assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif, un comité de pilotage a été instauré. La Communauté de Communes Cœur de Loire y est représentée par sept élus.

Parallèlement, la Communauté de Communes Cœur de Loire participe au contrat territorial des Nièvrès et du Riot, porté par la Communauté de Communes Les Bertranges. Ce contrat concerne également quatre communautés de communes. Sa gouvernance est assurée par un comité de pilotage où Cœur de Loire dispose de trois sièges de titulaires et de deux sièges de suppléants.

Conformément aux procédures habituelles, ces désignations ont été effectuées par vote à main levée, après accord unanime du Conseil Communautaire.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations qui s'effectuent par vote à main levée.

Contrat Territorial Vrille, Nohain et Mazou

Sont candidats :

- M. Pascal KNOPP
- M. Eric CASTILLE
- Mme Agathe PERNOLLET
- M. Patrick BONDEUX
- M. Bertrand FLANDIN
- Mme Béatrice LAMOUREUX
- M. Yves RAVET

Résultats :

Nombre de conseillers : 53

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Votants : 53

Exprimés : 53

Majorité absolue : 27

M. KNOPP : 53

M. CASTILLE : 53

Mme PERNOLLET : 53

M. BONDEUX : 53

M. FLANDIN : 53

Mme LAMOUREUX : 53

M. RAVET : 53

Abstention : 0

M. Pascal KNOPP, M. Eric CASTILLE, Mme Agathe PERNOLLET, M. Patrick BONDEUX, M. Bertrand FLANDIN, Mme Béatrice LAMOUREUX et M. Yves RAVET ayant obtenu la majorité absolue, sont désignés pour représenter la Communauté de Communes au sein du comité de pilotage du contrat territorial Vrille, Nohain et Mazou.

Contrat Territorial des Nièvres et du Riot

Sont candidats titulaires :

- M. Patrick RAPEAU
- M. Pascal KNOPP
- Mme Isabelle RAMEAU

Sont candidats suppléants :

- Mme Frédérique FOURNO
- Mme Nathalie LIEBARD

Résultats :

Nombre de conseillers : 53

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Votants : 53

Exprimés : 23

Majorité absolue : 27

M. RAPEAU : 53

M. KNOPP : 53

Mme RAMEAU : 53

Mme FOURNO : 53

Mme LIEBARD : 53

Abstention : 0

M. RAPEAU, M. KNOPP et Mme RAMEAU ayant obtenu la majorité absolue, sont désignés représentants titulaires et Mme FOURNO et Mme LIEBARD sont désignées comme représentantes suppléantes pour siéger au comité de pilotage du contrat territorial des Nièvres et du Riot.

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

M. Bertrand FLANDIN, secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the official stamp.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 18/05/2026

ID : 058-200067916-20260507-2026_07_05_14-DE

The logo for S2LOW, featuring the text 'S2LOW' in a stylized blue font with a wave-like graphic element to the right.